CFPS
Centre de Formation Prévention & Secourisme

FORMATIONS INCENDIE

FORMATION INCENDIE EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION (ESI)

Cette formation vise à approfondir les connaissances incendies des équipiers de 1ère intervention, à les former à l'intervention dans l'attente des sapeurs pompiers. L'équipier de deuxième intervention doit être choisi parmi les équipiers de 1ère intervention incendie.

1. DURÉE DE FORMATION

Durée minimale

- 14 heures si EPI et sans pratique au port de l'ARI
- **Pratique** ARI : 7 heures
- **Recyclage** : 3,5 heures par an

Durée optimale

- 21 heures si EPI et avec pratique au port de l'ARI
- **Recyclage** avec ARI : 7 heures par an

2. FORMATION THEORIQUE

Le feu

- Les causes d'incendie
- Le développement d'un incendie
- Le Triangle du feu - La combustion
- La propagation - L'auto entretien du feu
- Classes de Feux A, B, C, D (électrique)
- Comportement au feu des matériaux et éléments de construction

Les moyens de première intervention

- Les différents extincteurs - appareils mobiles
- Le robinet d'incendie armé (RIA)

Les moyens de seconde intervention

- Extincteurs sur roue, La motopompe, Les lances à incendie
- Le générateur de mousse

- L'appareil respiratoire isolant (ARI)

La sécurité incendie dans l'établissement

- Inventaire des mesures de prévention mises en place dans l'établissement
- Organisation générale de lutte contre l'incendie
- Attitude à adopter en cas de début d'incendie
- Consignes générales et particulières
- Intervention des ESI

3. FORMATION PRATIQUE

- Extinction des trois classes de feux (solide, liquide et gazeux)
- Maniement des différents types d'extincteurs
- Etablissement des tuyaux de manoeuvre de l'équipe
- Mise en oeuvre des moyens de seconde interevtnion sur feu réel et spécifique au site client
- Port de l'appareil respiratoire isolant (ARI)

QUALIFICATION DES INTERVENANTS *(Minimum)*

Expérience professionnelle avérée en animation avec expérience dans l'incendie et avec formation ESI

4. MATÉRIEL NÉCESSAIRE A LA FORMATION

- Extincteurs à eau, poudre et CO2
- Le robinet d'incendie armé (RIA)
- Moyens de seconde intervention (tuyaux, lances, motopompe...) sur site client
- Combustibles (Liquide, gaz, bois)
- Aire de feu spécifique ou simulateur incendie
- Appareil respiratoire isolant (ARI) sur site client

5. VÉRIFICATION DES ACQUIS

- Fiche d'évaluation en fin de formation théorique et pratique
- Aucun examen

6. CONDITIONS PARTICULIERES

Si exercice avec ARI, visite médicale obligatoire d'aptitude au port de l'appareil respiratoire isolant (ARI)

© Centre de Formation Prévention Secourisme - CFPS 2007-2025 - Tous droits réservés